

Garonne

APPEL A PROJETS

Chantiers jeunes

Pas à pas, s'épanouir en famille(s)

Le dossier doit être retourné avant le 31 janvier 2022, complet, à l'adresse : servicepartenaires@caf.fr

Un appel à projets, pourquoi?

Dans le cadre du développement des loisirs de proximité tout au long de l'année, la caisse d'Allocations familiales du Lot et Garonne (Caf 47) a prévu de soutenir les projets de loisirs des jeunes.

Pour ce faire, des aides aux organisateurs de « Chantiers Jeunes » peuvent être attribuées, sur les fonds propres de la Caf 47. Il s'agit de soutenir financièrement des chantiers visant à responsabiliser les jeunes en leur permettant de participer à des actions innovantes, éducatives et citoyennes et de favoriser le développement d'une citoyenneté active.

Objectif: Permettre aux jeunes de 11 à 20 ans, d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et en contrepartie d'une prise en charge éducative pendant les vacances scolaires.

Rappel: L'octroi de financement de la Caf pour la réalisation d'un chantier jeunes ne vaut en aucun cas déclaration de cette action auprès des services de l'Etat. Pour rappel, l'organisateur, personne morale ou physique, porte la responsabilité de l'accueil. L'organisateur doit garantir la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis sur la période. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour étudier les possibilités de déclaration des chantiers jeunes que vous organisez.

Les chantiers jeunes ne rentrent pas obligatoirement dans le cadre d'une déclaration en tant qu'accueil collectif de mineurs (ACM) déclaré auprès de la SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, mais leur organisation doit chercher à respecter ce cadre réglementaire.

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022

Publié le 27/01/2022

Critères d'éligibilité:

1. Les bénéficiaires

Les projets de chantiers jeunes concernent les **tranches d'âges 11/20 ans**. Le nombre de participants par chantier doit être significatif (objectif : 8 jeunes minimums par chantier)

2. Nature du projet

L'objectif de ce dispositif est de promouvoir au cours des différentes vacances scolaires un accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi qu'une prise en charge éducative.

Les chantiers proposés doivent répondre à toute situation éducative qui aboutit à la réalisation d'une action d'utilité sociale au profit d'un tiers :

- Construire, aménager, embellir...
- S'impliquer dans des manifestations locales (concerts, repas de quartier, festivals...)
- Accompagner ponctuellement une action d'une association à but humanitaire

Sont exclus les projets de départs autonomes, séjours à l'étranger à but purement touristique ou actions dont la finalité est la simple consommation de loisirs.

Ce dispositif n'a pas vocation à soutenir les accueils de loisirs sans hébergement dans le cadre de leur activité habituelle. Il doit s'agir d'une action spécifique.

3. Critères de recevabilité du projet

La Caf 47 financera en priorité des projets répondant aux critères suivants

- Projets s'adressant en priorité aux jeunes en difficultés, et visant la mixité sociale et garçons/filles
- Projets bénéficiant à des groupes d'enfants différents
- Inscription des actions dans un projet global annuel, sur des finalités pédagogiques et éducatives et dans un réseau de partenaires
- Participation des jeunes à l'élaboration des projets
- Implication des familles
- Autorisation parentale demandée
- Budget prévisionnel équilibré et cohérent
- Qualité de l'encadrement et respect des normes propres aux activités
- Respect de l'environnement
- Ancrage local du porteur de projet, complémentarité et cohérence des actions au plan local avec les actions existantes, notamment celles de la politique de la ville.
- Travail continu toute l'année auprès du public jeune du territoire

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

La durée du chantier doit être au minimum d'une semaine.

Financement:

1. Nature de l'aide

Cette aide est octroyée de façon non automatique tant dans son principe que dans son montant.

Il ne s'agit en aucun cas d'une aide au fonctionnement mais d'une aide ponctuelle sur projet.

2. Montant de l'aide

Le nombre de financements par an et par porteur de projet est déterminé en fonction du nombre de demandes et des crédits inscrits chaque année au budget d'action sociale. Le montant de l'aide accordée par la Caf est de 1 500 € (forfait) par groupe de jeunes.

Le nombre de chantiers financés par porteur n'est pas limitatif, à condition de renouveler les jeunes participants

3. Demande de financement

Le dossier de demande de subvention suivant doit être complété et retourné par voie électronique à l'adresse suivante avant le démarrage des chantiers jeunes : servicepartenaires@caf.fr

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

DEMANDE DE SUBVENTION

Chantiers jeunes 2022

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Présentation de votre structure

Nom de l'association ou de la collectivité :

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE 10 place Aristide Briand, centre Haussmann 47600 Nérac

<u>Identification du responsable de l'association (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts ou de la collectivité</u>

Nom: LORENZELLI Prénom: Alain

Fonction Président

Téléphone : 05/53/97/55/97 Courriel : contact@albretcommunaute.fr

<u>Identification de la personne chargée du dossier de subvention</u>

Nom: JANCOVEK Prénom: Joël

Fonction: Coordonnateur enfance-jeunesse

Téléphone : 06/83/97/52/15 Courriel : jojancovek@albretcommunaute.fr

Partenariats autour de l'action :

Communes et CCAC:

<u>Chantier 1</u>: CCAC <u>Chantier 2</u>: CCAC

Chantier 3: Commune de Feugarolles
Chantier 4: Commune de Vianne
Chantier 5: Commune d'Andiran
Chantier 6: Commune de Lavardac
Chantier 7: Commune de Sos

<u>Chantier 8</u>: Commune de Lamontjoie <u>Chantier 9</u>: Commune de Barbaste <u>Chantier 10</u>: Commune de Mézin

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Description de l'action

Personne	chargée	de i	'action	
----------	---------	------	---------	--

Nom: JANCOVEK Prénom: Joël

Téléphone: 06/83/97/52/15 Courriel: jojancovek@albretcommunaute.fr

Présentation de l'action :

Nombre de chantiers pour lesquels vous sollicitez le financement : 10

Nouvelle action Renouvellement d'une action

Date de début de l'action 18/04/22 Date de fin de l'action 15/11/22

Veuillez préciser les dates des différents chantiers et leur encadrement dans l'annexe 1.

Description de l'action menée :

Quels sont les objectifs de l'action ?

Valoriser l'image des jeunes à travers des actions solidaires et constructives Sensibiliser les jeunes au monde du travail Développer l'autonomie et la coopération Améliorer et consolider la citoyenneté et l'éco-citoyenneté

Quel en est le contenu?

Entretien du parc aqualudique de la CCAC
Ramassage des déchets en milieu rural
Echanges intergénérationnels support l'informatique
Aide pour une manifestation, festival ALSH
Entretien d'un espace pour les jeunes
Travaux de peinture
Aménagement d'un espace naturel

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ?

Le territoire de l'Albret Communauté

Quelle est la date (ou les dates) de mise en œuvre des chantiers prévus ?

Du mois d'avril à novembre 2022

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Quelle est la durée prévue de l'action ?

5 demi-journées par chantier

Comment envisagez-vous la participation des parents ?

Les parents participent seulement à la présentation des chantiers jeunes.

Une autorisation parentale est-elle sollicitée ?

Un dossier est transmis pour toutes les démarches administratives.

Public visé:

Quels en sont les public(s) ciblé(s)?

Le public adolescent de 11 à 17 ans

Combien de personnes bénéficiaires ?

24 adolescents

Quelles sont les modalités d'inscription ? Un dossier d'inscription est-il complété par le jeune ?

Le dossier doit être retourné avant l'ouverture du chantier.

Comment sélectionnez-vous les jeunes participants ?

On favorise les nouveaux inscrits et pour les anciens, on sélectionne par rapport à l'ordre d'arrivée des dossiers.

Comment vous assurez vous de la mixité au sein des groupes ?

En général la mixité se fait naturellement, nous pouvons intervenir au cours de la semaine pour changer les jeunes de chantier pour se confronter à des difficultés inerrantes au travail.

Avez-vous une attention particulière pour les enfants porteurs de handicap?

Nous n'avons jamais eu de demande par contre des collègues suivent la formation SDJES avec l'association TOM ENFANTPHARE.

Les jeunes bénéficient-ils d'une bourse ou d'une autre rétribution pour ces chantiers ? Si oui, merci de préciser.

Non, des animations sont programmés les après-midis.

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Encadrement

De quelle qualification disposent les encadrants?

BPJEPS, BAFD

Quel taux d'encadrement avez-vous retenu?

1 pour 8

Evaluation

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action ?

Le nombre de participants L'assiduité La mixité La qualité du travail réalisé Le retour des administrés Les demandes croissantes des communes

Veuillez indiquer les informations complémentaires qui vous sembleraient pertinentes :

Nous travaillons en collaboration avec nos collègues de l'action sociale et les communes du territoire.

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Budget prévisionnel de l'action

CHARGES		PRODUITS	
I- Charges directes affectées à l'action		I- Ressources directes affectées à l'action	
60- Achat		70- ventes de produits finis	
Prestation de services	2500	Prestations de services	
Repas de clôture			
Achats matières et fournitures	3150	Marchandises	
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitations	
61- services extérieurs		Etat	
Locations mobilières (minibus)	1000		
Entretiens et réparation			
Assurance	150	Région(s)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Départements	
Rémunération intermédiaires et			
honoraires			
Publicité, publication	250	Commune(s)	1000
Déplacements, missions	550		
Services bancaires			
63- Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôt et taxes sur rémunération		CAF du Lot-et-Garonne	15000
Autres impôt et taxes			
64- Charges de personnel		Fonds Européens	
Rémunération de personnel	8400	CNASEA (emploi aidés)	
(21€ * 400 heures)			
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnels			
65- Autres charges de gestion		75- Autres produits de gestion	
courantes		courante	
66- Charges financières		76- Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles			
68 Dotations aux amortissements		78- Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
II- Charges indirectes affectées à	l'action	II- Ressources indirectes affectées à	l'action
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des Charges		Total des produits	
86- emplois des contributions		87 - Contribution volontaires en	
volontaires en nature		nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL	16000	TOTAL	16000
	1 . +000		

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Pièces justificatives à transmettre

I .1 - Associations - Mutuelles - Comités d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la de	es à l'examen de la demande	
Existence légale	Numéro SIREN/SIRET		
	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture		
	Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf l'attestation signée du	
	Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives	bénéficiaire suffit	
Vocation	Statuts		
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur		
Capacité du contractant	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau		
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments du bilan) relatifs à l'année précédant la demande		

I .2 - Collectivités territoriales - Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la de	emande
Existence légale	Numéro SIREN/SIRET Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU / SIVOM / EPCI et détaillant le champ de compétence	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf, l'attestation signée du
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant le champ de compétence)	bénéficiaire suffit
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur	

I.3 – Entreprises- Groupements d'entreprises- Sociétés

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la demande	
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce datant de moins de trois mois	
	Numéro SIREN/SIRET	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf, l'attestation signée du
Vocation	Statuts	bénéficiaire suffit
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur	
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments du bilan) relatifs à l'année précédant la demande	

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Attestation sur l'honneur

Cette fiche dolt obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association ou de la collectivité, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), LORENZELLI Alain

- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires;
- Atteste être en conformité avec les obligations légales, sociales et réglementaires,
- Atteste du non-changement de l'existence légale, des statuts et des coordonnées bancaires de l'établissement public

Signature

ALBRET COMMUNAUTÉ 47600 NERAC

Veuillez compléter le document en indiquant simplement la qualité de la personne signataire, ayant compétence pour attester l'exactitude des informations transmises

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Annexe 1

Veuillez compléter le tableau ci-dessous pour les chantiers pour lesquels un financement est sollicité

NB chantier	Semaine	Nom du personnel encadrant	Qualification du personnel encadrant
1	18 au 22/04	VAUTIER	BPJEPS
2	18 au 22/04	BOYER	BAFD
3	11 au 15/07	VAUTIER-BOYER	BPJEPS-BAFD
4	25 au 29/07	VAUTIER	BPJEPS
5	25 au 29/07	BOYER	BAFD
6	01 au 05/08	VAUTIER-BOYER	BPJEPS-BAFD
7	22 au 26/08	VAUTIER	BPJEPS
8	22 au 26/08	BOYER	BAFD
9	24 au 28/10	VAUTIER	BPJEPS
10	24 au 28/10	BOYER	BAFD
			,

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

L'EVALUATION

Chantiers jeunes 2022

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

RAPPORT D'ACTIVITES

Tout document d'évaluation non retourné ou incomplet pourra conduire au non-versement de l'aide.

Ces éléments sont à fournir au plus tard dans les deux mois qui suivent l'opération pour les chantiers réalisés de janvier à août.

Le plus rapidement possible et au plus tard le 15 novembre pour les chantiers réalisés durant les vacances de Toussaint.

Pour les chantiers réalisés durant les vacances de Noël, l'organisateur de chantiers jeunes devra attester de l'inscription d'un nombre suffisant de jeunes (liste des inscrits, ...) au plus tard le 30 novembre.

Nombre de chantiers menés :

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Bilan qualitatif de l'action

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? :
Veuillez décrire précisément l'action menée :
Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics ciblés) ?
Quels sont les effets observés lors de ces chantiers ?
Quels indicateurs d'évaluation de l'action avez-vous utilisés ?
and the second of the second o
Veuillez indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes :
Les chantiers jeunes ont-ils fait l'objet d'une déclaration en tant qu'accueil collectif de mineurs
ACM) auprès de la SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
(oui/non)
Si non, justifier :

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Bilan quantitatif

		Nom	Fonction ou C	<u>ualité</u>
Accompaç	ınateurs			-
Responsa l'encadremen				
Dates de	l'action			
Lie	JX		-	
Nombre d	e jeunes			
Pour les bén	<u>éficiaires</u>			
		11/13 ans	14/20 ans	
No	mbre de filles			
	nbres de arçons			
Merci de conserve	r la liste des jeu	nes, elle pourra vous être de	mandée en cas de contrôle	7
Provenance g des je	éographique			

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Etat récapitulatif de dépenses

CHARGES	PRODUITS		
I- Charges directes affectées à l'action			
60- Achat	70- ventes de produits finis		
Prestation de services	Prestations de services		
Achats matières et fournitures	Marchandises		
Autres fournitures	74- Subventions d'exploitations		
61- services extérieurs	Etat		
Locations mobilières			
Autres	Région(s)		
62 - Autres services extérieurs	Départements		
Rémunération intermédiaires et			
honoraires			
Publicité, publication	Commune(s)		
Déplacements, missions			
Services bancaires			
63- Impôts et taxes	Organismes sociaux (à détailler)		
Impôt et taxes sur rémunération			
Autres impôt et taxes			
64- Charges de personnel	Fonds Européens		
Rémunération de personnel	CNASEA (emploi aidés)		
Charges sociales	Autres aides, dons ou subventions		
	affectées		
Autres charges de personnels			
65- Autres charges de gestion	75- Autres produits de gestion		
courantes	courante		
66- Charges financières	76- Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			
68 Dotations aux amortissements	78- Reports ressources non		
	utilisées d'opérations antérieures		
II- Charges indirectes affectées à l'actio	n II- Ressources indirectes affectées à l'action		
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des Charges	Total des produits		
86- emplois des contributions	87 - Contribution volontaires en		
volontaires en nature	nature		
Secours en nature	Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens	Prestations en nature		
et prestations			
Personnels bénévoles	Dons en nature		
TOTAL	TOTAL		

Veuillez compléter ce document en indiquant la qualité de la personne signataire, ayant compétence pour attester l'exactitude des informations transmises.

047-200068948-20220126-DEC_013_2022-AU Reçu le 27/01/2022 Publié le 27/01/2022

Description des écarts entre le projet prévisionnel et le projet réel

Quelles ont été les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'action ?
Quelles ont été les adaptations nécessaires pour la mise en œuvre de l'action ?
Veuillez indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action :
Avez-vous des observations complémentaires ?